

International Council of Women Conseil International des Femmes



ICW General Assembly

Assemblée générale du CIF



Kiev, 2006

Challenging Gender Equality Le défi du Genre

ICW RESOLUTIONS

RESOLUTIONS DU CIF

GA/06/18
English / French

TABLE OF CONTENTS / SOMMAIRE

Equality of Women and Men / *Egalité entre femmes et hommes*

- 1 – The Role of Men and Boys in Work towards Equality of Women and Men
- 1 – *Le rôle des hommes et des garçons dans les actions conduites en vue de l'égalité entre femmes et hommes*

Health / Santé

- 2 – Equality of Health Services for Women and Men
- 2 – *Egalité des soins médicaux pour les femmes et les hommes*

Ageing / Vieillissement

- 3 – Food and Drinkable Water for Older People Suffering Poverty, Isolation, and Situation of Armed Conflicts
- 3 – *Nourriture et eau potable pour les personnes âgées vivant en situation de pauvreté, d'isolement, et de conflits armés*

International Relations / *Relations Internationales*

- 4 – Dialogue and Tolerance in Conflict Resolution
- 4 – *Dialogue, tolérance et résolution des conflits*
- 5 – Trafficking in Women and Children
- 5 – *Traite des femmes et des enfants*

Environment / *Environnement*

- 6 – Global Climate Change
- 6 – *Changement climatique global*
- 7 – The Effect of Natural Disasters on Women and Children
- 7 – *Les effets des catastrophes naturelles sur les femmes et les enfants*
- 8 – Global Change and Environmental Refugees
- 8 – *Déplacements de population en raison des changements climatiques*

Sustainable Development / *Développement durable*

- 9 – Education on the Need for a Sustainable Development
- 9 – *Education en vue d'un développement durable*

Communication / *Communication*

- 10 – Proposal for an ICW List-serve
- 10 – *Proposition de « list-serve » pour le CIF*

ICW Constitution / *Statuts du CIF*

- 11 – Review of the Structure and Working Methods of ICW-CIF
- 11 – *Réforme de la structure et des méthodes de travail du ICW-CIF*

EQUALITY OF WOMEN AND MEN

No.1 – THE ROLE OF MEN AND BOYS IN WORK TOWARDS EQUALITY OF WOMEN AND MEN

Original English

Recognising the importance of recent discussions in the UN Commission on the Status of Women on the significance of the role of men and boys in work to promote gender equality,

Aware of the crucial role of men and boys in changing stereotyped images of women in the press, media and in the work-place, and

Conscious of the importance of men and boys in work to curb violence against women and girls, and criminal acts involving trafficking in women,

The International Council of Women calls upon all member Councils to urge their Governments to:

1. Encourage and support work nationally, regionally and internationally to promote understanding of the role of men and boys as active agents of positive change in the work towards equality and recognition of full human rights for women, and
2. Develop and implement initiatives at all levels within their countries, to ensure the fuller recognition by men and boys of the importance of full and equal responsibility of women and men in society, in the home, the community and the workplace.

EGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

N°1 – LE ROLE DES HOMMES ET DES GARÇONS DANS LES ACTIONS CONDUITES EN VUE DE L'EGALITE ENTRE FEMMES ET HOMMES

Original anglais

Reconnaissant l'importance des récentes discussions à la Commission de la Condition de la Femme de l'ONU sur l'importance du rôle des hommes et des garçons dans les actions conduites pour promouvoir l'égalité des sexes,

Conscient du rôle crucial des hommes et des garçons dans le changement des images stéréotypées des femmes véhiculées par la presse, les médias et sur le lieu de travail, et

Conscient de l'importance des hommes et des garçons dans les efforts pour contrer la violence envers les femmes et les filles, ainsi que les actes criminels ayant trait à la traite des femmes,

Le Conseil International des Femmes appelle ses Conseils affiliés à exhorter leurs gouvernements à :

1. Encourager et appuyer à l'échelon national, régional et international l'effort de prise de conscience du rôle des hommes et des garçons, agents déterminants pour un changement positif dans l'effort d'égalité et de reconnaissance des pleins droits humains pour les femmes, et
2. Développer et mettre en œuvre des initiatives à tous les niveaux dans leurs pays, afin de garantir une plus grande reconnaissance par les hommes et les garçons de l'importance de la responsabilité pleine et égale des femmes et des hommes dans la société, au domicile, dans la communauté et les milieux professionnels.

HEALTH (cross reference *Equality of Women and Men*)

No.2 – **EQUALITY OF HEALTH SERVICES FOR WOMEN AND MEN**

Original English

Referring to the Declaration on the Elimination of Violence against Women – A/RES/48/104 Article 3 (b) The right to equality,

Convinced that women must be provided with the same quality of health services as men,

Concerned that where women's health needs differ from men's they must be given access to at least comparable services to meet those needs, including diagnosis, treatment and follow-up services,

Recognising that appropriate health services are essential for women with special needs, for example women who are the victims of rape,

The International Council of Women calls upon its affiliated national councils to:

1. Investigate discrimination against women in differing health approaches and health treatments for women and men,
2. Request their governments to monitor the impact of health services on women's health status where women's needs are different from men's,
3. Request their governments to provide appropriate health services for women with special needs, and in particular women who have been raped including:
 - Examination in a safe environment by medical doctors or suitably qualified nurses, who have been trained to handle rape cases and who approach rape as a violation of human rights,
 - Access to post-exposure prophylaxis for HIV/AIDS,
 - Counselling by understanding counsellors who have been trained in the management of rape cases and who approach rape as a violation of human rights,
4. Ensure the provision of widely available information and education on health services for women.

SANTE (voir aussi *Egalité entre femmes et hommes*)

N°2 – **EGALITE DES SOINS MEDICAUX POUR LES FEMMES ET LES HOMMES**

Original anglais

Se référant à la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes – A/RES/48/104 Article 3 (b), Le Droit à l'égalité,

Convaincu que les femmes doivent bénéficier de la même qualité de soins médicaux que les hommes,

Préoccupé par le fait que lorsque les besoins médicaux des femmes diffèrent de ceux des hommes, elles doivent avoir accès au moins à des services comparables répondant à ces besoins, comprenant diagnostique, traitement et services de suivi,

Reconnaissant que des soins médicaux appropriés sont essentiels aux femmes ayant des besoins spécifiques, par exemple des femmes victimes de viol,

Le Conseil International des Femmes appelle ses Conseils nationaux affiliés à :

1. Rechercher les discriminations envers les femmes dans les suivis de santé et traitements médicaux différents pour les hommes et les femmes,
2. Demander à leurs gouvernements d'examiner l'impact des soins médicaux sur l'état de santé des femmes lorsque les besoins des femmes diffèrent de ceux des hommes,
3. Demander à leurs gouvernements de procurer des soins médicaux appropriés aux femmes ayant des besoins spécifiques, et particulièrement aux femmes violées, comprenant :
 - Un examen médical dans un environnement sécurisé par des médecins ou des infirmières convenablement qualifiés, formés à s'occuper de cas de viol et considérant le viol comme une violation des droits de l'homme,
 - Un accès à une prophylaxie post-exposition pour le virus HIV/SIDA,
 - Des conseils dispensés par des conseillers compréhensifs, formés pour s'occuper de cas de viol et considérant le viol comme une violation des droits de l'homme,
4. Garantir une large diffusion de l'information et l'éducation sur les soins médicaux destinés aux femmes.

No.3 – FOOD AND DRINKABLE WATER FOR OLDER PEOPLE SUFFERING
POVERTY, ISOLATION, AND SITUATION OF ARMED CONFLICTS

Original English

Considering the strong increase in the ageing of population in many countries,
Recognizing that the number of older people living alone has increased due to the weakening of traditional family structures,
Referring to the armed conflicts in Africa and in other continents where people, including older persons and refugees, die of hunger and thirst,
Referring to the heat wave of August 2003 in Europe, during which thousands of isolated older persons died through lack of food and drink,
Recalling the UN-Principles for Older Persons – Resolution 46/91 of 16 December 1991,

The International Council of Women urges its affiliated National Councils to press their governments and competent authorities to:

1. Provide enough food and drinking water for older persons living on their own during times of extreme heat and cold, and
2. Provide enough food and drinking water for refugees, including the elderly.

N°3 – NOURRITURE ET EAU POTABLE POUR LES PERSONNES AGEES VIVANT
EN SITUATION DE PAUVRETE, D'ISOLEMENT, ET DE CONFLITS ARMES

Original anglais

Considérant le vieillissement de la population dans de nombreux pays,
Constatant que le nombre des personnes âgées vivant seules augmente à cause de l'affaiblissement des structures familiales traditionnelles,
Se référant aux conflits armés en Afrique et dans d'autres continents où les gens meurent de faim et de soif, y compris des personnes âgées et des réfugiées,
Se référant à la canicule en août 2003 en Europe, pendant laquelle plusieurs milliers de personnes âgées sont mortes de sous-alimentation et de déshydratation,
Se référant aux Principes des Nations Unies pour les Personnes Âgées – Résolution 46/91 du 16 décembre 1991,

Le Conseil International des Femmes demande à ses Conseils nationaux d'insister auprès de leurs gouvernements et auprès des autorités compétentes :

1. Pour qu'ils fournissent de la nourriture et de l'eau potable aux personnes âgées isolées pendant des périodes de canicules ou de vagues de froid extrême, et
2. Pour qu'ils fournissent de la nourriture et de l'eau potable en quantité suffisante aux réfugiés, y compris aux personnes âgées.

No.4 – DIALOGUE AND TOLERANCE IN CONFLICT RESOLUTION

Original French

Regretfully recognising that since the terror attack in the USA on 11th September 2001, the world has witnessed increased polarization – polarization based on a supposed clash of civilizations,

Concerned that this polarization is being translated into violence around the world whether in the form of wars, violent confrontations between nations, or internal strife and confrontation between religious and ethnic populations within the national boundaries of countries,

Aware of the importance of the dialogue and tolerance aspects in the process of peaceful conflict resolution between different religions, ideologies and cultures,

Realizing the importance of promoting a better knowledge of the other in order to reach tolerance and realize the universality of the human condition,

The International Council of Women:

Recommends in its consultative status that the United Nations takes a leadership role in promoting a greater tolerance around the world by mobilizing financial resources for programs aimed at generating a better understanding between nations and cultures,

Calls on its Permanent and Accredited Representatives to The United Nations to support the work of the United Nations in implementing such programs,

Calls on governments to introduce and/or further enhance effective programs at national level aimed at promoting a better understanding of the other between the various religions and ethnic groups that constitute the fabric of their society,

Urges National Councils to:

- Contribute to the efforts aimed at closing the gap between East and West by underlining the universality of the feminine condition, stressing the discrimination women face all around the world and the similitude in the problems of concern to them,
- Organize campaigns aimed at promoting dialogue and interaction between the diverse national groups,
- Sponsor regional and international venues that initiate or enhance dialogue between the various ideologies and beliefs,
- Reach out to the local media to support the initiatives aimed at promoting greater tolerance.

N°4 – DIALOGUE, TOLERANCE ET RESOLUTION DES CONFLITS

Original français

Reconnaissant avec regret que depuis l'attaque terroriste du 11 septembre 2001 aux Etats Unis, nous percevons une polarisation croissante qui divise le monde selon un conflit soi-disant entre les civilisations,

Préoccupé par le fait que cette polarisation se traduit dans le monde par des manifestations de violence, soit par des guerres, des confrontations violentes entre nations, ou des conflits intérieurs entre les diverses religions ou ethnicités qui forment les nations,

Conscient de l'importance du dialogue ainsi que de la tolérance dans le processus de la résolution pacifique des conflits entre les différentes religions, idéologies et cultures,

Réalisant l'importance d'achever une meilleure connaissance de l'autre afin d'atteindre des convictions de tolérance et de comprendre l'universalité de la condition humaine,

Le Conseil International des Femmes :

Recommande en vertu de son statut consultatif, que les Nations Unies prennent l'initiative pour promouvoir une plus grande tolérance dans le monde. Ceci grâce à la mobilisation des ressources financières nécessaires à la création de programmes qui génèrent une meilleure compréhension de l'autre entre les nations et les cultures,

Fait appel à ses Représentantes permanentes auprès des Nations Unies, pour qu'elles apportent leur soutien au travail des Nations Unies dans la mise en œuvre de tels programmes,

Fait appel aux gouvernements pour qu'ils introduisent ou renforcent des programmes et des campagnes efficaces, au niveau national, destinés à promouvoir une meilleure compréhension de l'autre entre les divers groupes religieux et ethniques qui constituent la fabrique de toute société,

Exhorte les Conseils nationaux affiliés à :

- Jouer un rôle distinctif dans l'effort visant au rapprochement entre l'Est et l'Ouest, en soulignant l'universalité de la cause féminine et démontrant la similitude de la discrimination dont souffrent les femmes dans le monde,
- Mener des campagnes visant à encourager l'interaction et le dialogue entre les divers groupes nationaux,
- Organiser des conférences régionales et internationales dont le but est de faciliter et d'engendrer un dialogue au niveau des croyances et des idéologies,
- Solliciter le soutien des organisations médiatiques locales pour les initiatives visant à promouvoir la tolérance.

No.5 – TRAFFICKING IN WOMEN AND CHILDREN

Original English

Referring to the Protocol to Prevent, Suppress and Punish Trafficking in Persons, Especially Women and Children, supplementing the United Nations Convention against Transnational Organised Crime (Palermo Protocol), and in particular paragraph 3 "... Exploitation shall include, at a minimum, the exploitation of the prostitution of others or other forms of sexual exploitation, forced labour and services, slavery or practices similar to slavery, servitude or the removal of organs"

Recognising that laws current in many countries which regulate travel and immigration of foreigners to those countries are evaded or exploited in order to achieve the introduction of women and children trafficked for exploitation as sex workers, and

Concerned that such women and children tend to be without language and other resources in a strange country and so wholly dependent on those who exploit them and that accordingly effective measures are needed in those countries to discover them and to detect and punish the traffickers,

Reiterating the ICW-CIF Resolution "Prevention on Trafficking in Women and Children" (Perth 2003), and all ICW resolutions since the one on "White Slave Traffic" (1904) and "Trafficking in Women" (1909) dealing with that subject,

The International Council of Women calls upon all its member national councils to urge their national governments to:

1. Review and strengthen laws prohibiting trafficking in persons with a particular view to detecting and punishing attempts to bring in women and children for the purpose of sexual exploitation,
2. Implement measures to assist early discovery of women and children brought in for that purpose, and
3. Provide the means for such women and children to return to their own families or otherwise to resettle in a safe environment.

N°5 – TRAITE DES FEMMES ET DES ENFANTS

Original anglais

Se référant au Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (Protocole de Palerme), et plus spécifiquement à l'Article 3 « ... L'exploitation comprend au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude et le prélèvement d'organes »,

Reconnaissant que les lois en cours dans de nombreux pays réglementant le voyage et l'immigration des étrangers dans ces pays sont contournées ou utilisées de manière abusive afin d'introduire des femmes et des enfants pour les exploiter en tant que travailleurs du sexe,

Préoccupé par le fait que ces femmes et ces enfants sont le plus souvent dépourvus de moyens d'expression et de tout autre ressource dans un pays étranger et donc entièrement dépendants de ceux qui les exploitent, et que des mesures efficaces et appropriées sont nécessaires dans ces pays, afin de découvrir ces personnes, et par elles d'identifier et de punir leurs trafiquants,

Réaffirmant la Résolution du ICW-CIF "Prévention de la traite des femmes et des enfants" (Perth 2003), et toutes les autres Résolutions depuis celles sur le « Commerce d'esclaves blancs » (1904) et la « Traite des femmes » (1909), s'occupant de ce sujet,

Le Conseil International des Femmes appelle tous ses Conseils nationaux affiliés à demander instamment à leurs gouvernements de :

1. Réviser et renforcer les lois interdisant la traite d'êtres humains, dans la perspective de découvrir et de punir les tentatives de traite de femmes et d'enfants dans un but d'exploitation sexuelle,
2. Mettre en œuvre des mesures permettant de repérer au plus vite les femmes et les enfants amenés dans ce but,
3. Donner à ces femmes et ces enfants les moyens de retourner auprès de leurs familles ou de se réinstaller dans un environnement sécurisé.

No.6 – GLOBAL CLIMATE CHANGE

Original English

Recalling previous ICW Resolutions,

Recognising the growing urgency for all countries to take active measures to improve the world's ecology and environment through reduction of greenhouse gas emissions, and

Believing that such reduction requires increasing reliance on renewable energy sources,

The International Council of Women calls upon all its member councils to urge their national governments to:

1. Subscribe to and implement the Kyoto Protocol and its successors, as long as they seek to enact similar outcomes such as moving away from fossil fuels, and work actively for their implementation,
2. Co-operate with other developed and developing countries in measures to reduce greenhouse gas concentrations in the atmosphere with the object of mitigating catastrophic world-wide climatic changes, and
3. Support and encourage the development of renewable energy technologies such as solar and wind power, geothermal energy and the hydrogen economy.

N°6 – CHANGEMENT CLIMATIQUE GLOBAL

Original anglais

Rappelant les précédentes résolutions du CIF,

Reconnaissant l'urgence grandissante pour tous les pays de prendre des mesures actives afin d'améliorer l'écologie et l'environnement mondiaux par la réduction d'émission de gaz à effet de serre, et

Pensant que cette réduction entraîne un besoin grandissant de sources d'énergie renouvelable,

Le Conseil International des Femmes appelle tous ses Conseils affiliés à exhorter leurs gouvernements à :

1. Souscrire et mettre en œuvre le Protocole de Kyoto et ses successeurs, tant qu'ils visent à promouvoir des mesures comme l'abandon des énergies fossiles et travaillent activement pour leur mise en œuvre,
2. Coopérer avec d'autres pays développés et en voie de développement dans le cadre de mesures de réduction des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, dans le but d'atténuer les changements climatiques mondiaux catastrophiques, et
3. Encourager et à financer le développement de technologies énergétiques renouvelables, telles que l'énergie solaire et éolienne, l'énergie géothermique et l'économie hydrogène.

No.7 – THE EFFECT OF NATURAL DISASTERS ON WOMEN AND CHILDREN

Original English

Aware that the effect of natural disasters can be comparable with wartime and post conflict disaster situations in the wide-spread devastation which can result,

Aware, too, that the world has recently seen a number of natural disasters of almost unprecedented magnitude, bringing destruction, loss of life, and acute poverty to whole areas and communities,

Noting the extraordinary vulnerability of women and children both at the time when the disaster strikes, and in its aftermath,

Recognising that natural disasters, including the damage to supplies of clean water, are estimated to be among the main causes of poverty among women, and

Conscious that international aid organisations are often hampered by lack of communications with the affected areas,

The International Council of Women:

Calls upon all member National Councils, with the assistance of the ICW Permanent Representatives to the United Nations, to urge their Governments to support the establishment of mechanisms, within the framework of the United Nations, to assist in overcoming these problems. These mechanisms to be similar, in effect, to the provisions of the UN Security Council Resolution 1325 which relates to problems encountered by women in war and post-conflict situations.

N°7 – LES EFFETS DES CATASTROPHES NATURELLES

SUR LES FEMMES ET LES ENFANTS

Original anglais

Conscient que l'effet des catastrophes naturelles peut être comparable à celui des guerres et des situations post-conflictuelles dans la dévastation généralisée qui peut en résulter,

Conscient, également, que le monde a vu récemment plusieurs catastrophes naturelles d'une ampleur pour ainsi dire sans précédent, apportant destruction, perte de vies humaines et pauvreté extrême dans des régions et des communautés entières,

Notant l'extraordinaire vulnérabilité des femmes et des enfants tant au moment de la catastrophe que dans ses séquelles,

Reconnaissant que les catastrophes naturelles, y compris la détérioration des réserves d'eau propre, sont considérées comme une des causes principales de la pauvreté chez les femmes, et

Conscient que les organismes d'aide humanitaire internationale sont souvent entravés par le manque de communication avec les régions touchées,

Le Conseil International des Femmes :

Appelle tous ses Conseils nationaux affiliés, avec l'aide des Représentantes permanentes du CIF aux Nations Unies, à exhorter leurs gouvernements à :

- encourager l'établissement de mécanismes, au sein du réseau des Nations Unies, pour aider à surmonter ces problèmes,
- ces mécanismes doivent être similaires aux dispositions de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU concernant les problèmes rencontrés par les femmes en temps de guerre et d'après-guerre.

No.8 – GLOBAL CHANGE AND ENVIRONMENTAL REFUGEES

Original English

Acknowledging that the scientific evidence for global change is internationally recognised and that the long-term effects of such change are agreed,

Recognising that some regions of the world are at greater risk from such effects particularly from rising sea levels, increases in extreme weather events and changes in food crop distribution,

Considering that some sovereign nations may cease to exist as a result of erosion or inundation, and that these changes have the potential to occur rapidly once they begin,

Aware that such events will mean that it will be necessary for the citizens of such nations to reside elsewhere and this will take place more smoothly and with less disruption if plans to manage such an event are already in place,

The International Council of Women calls upon its National Councils to:

1. urge their governments to review immigration conditions and procedures to accommodate potential environmental refugees,
2. urge their governments to plan for ways in which environmental refugees may be integrated into other localities with input from those communities affected.

N°8 – DEPLACEMENTS DE POPULATION EN RAISON
DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Original anglais

Reconnaissant que le changement climatique est un fait scientifique admis dans le monde entier et que ses effets à long terme font l'objet d'un consensus,

Reconnaissant que certaines régions du monde sont davantage exposées à des risques tels que la montée du niveau des mers, des catastrophes météorologiques de plus en plus fréquentes et des bouleversements dans la répartition des zones cultivées,

Considérant que certains états souverains pourraient cesser d'exister par suite d'érosion ou d'inondation, et que, une fois déclenchés, ces changements sont susceptibles de se dérouler rapidement,

Conscient que de tels événements impliqueront que les citoyens des états concernés seront obligés de s'expatrier, et que cela se passerait de façon moins brutale et traumatisante si des plans prévoyant la gestion de tels événements étaient déjà en place,

Le Conseil International des Femmes demande à ses Conseils nationaux :

1. d'insister vivement auprès de leurs gouvernements d'examiner les conditions et les procédures d'immigration afin de recevoir les populations qui pourraient être déplacées en raison de changements climatiques,
2. de pousser leurs gouvernements à prévoir des moyens susceptibles d'assurer l'intégration de ces populations dans d'autres régions avec la contribution des communautés concernées.

No.9 – EDUCATION ON THE NEED FOR A SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Original French

Reminding that the United Nations has proclaimed the decade 2005-2015 "Decade for Education on Sustainable Development".

Knowing that Sustainable Development is one which provides for the needs of the present without compromising the needs of future generations,

Considering that Sustainable Development with its four-point plan to embrace economic, social, cultural and environmental concerns all the nations of the world and all the aspects of life,

Noting that women, by seeking to improve the quality of life for their children and for those of future generations, are one of Sustainable Development's key advocates,

The International Council of Women calls upon all its member national councils to:

1. Lobby for their governments to integrate the subject of Sustainable Development into formal and informal educational programmes, at all levels from pre-school to university,
2. Engage with the media to publicise the concept of Sustainable Development and to inform the public at large about the requirements and problems associated with Sustainable Development in both developed and developing countries,
3. Educate women about the important part they can play, individually and collectively in their daily lives, to help find long-term solutions to obstacles to achieving Sustainable Development,

And by so doing to:

4. Ensure a viable future for their children and the generations to come.

N°9 – EDUCATION EN VUE D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Original français

Rappelant que les Nations Unies ont proclamé la décennie 2005-2015 « Décennie pour l'Education en vue du Développement durable »,

Sachant que le développement durable est « celui qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures »,

Considérant que le développement durable par ses trois volets : économique, social et culturel, environnemental, concerne tous les peuples du monde et tous les aspects de la vie,

Constatant que les femmes, en cherchant à améliorer la qualité de vie de leurs enfants et des générations qui suivront, sont un des piliers du développement durable,

Le Conseil International des Femmes demande instamment à ses Conseils nationaux affiliés :

1. D'insister auprès de leur gouvernement pour que soit intégré le thème du développement durable dans les systèmes éducatifs, formels et informels, à tous les niveaux d'enseignement, de la maternelle à l'université,
2. D'intervenir auprès des médias afin de vulgariser le concept de développement durable, en faisant connaître à de larges publics les problématiques et les exigences du développement durable, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement,
3. De faire prendre conscience aux femmes de l'importance du rôle actif qu'elles peuvent jouer, individuellement et collectivement, dans leur quotidien pour favoriser la gestion et la résolution des problèmes qui font obstacles au Développement durable, et assurer à leurs enfants un avenir viable, et
4. D'assurer, ce faisant, la survie de notre monde.

No.10 – PROPOSAL FOR AN ICW LIST-SERVE

Original English

Bearing in mind the increasing cost, financially and in office resources, of present day communication, and the present and future extension of IT services, the ICW Standing Committee on Sustainable Development requests the International Council of Women to explore the setting up of a list-serve service network and "chat room", to provide opportunities for members worldwide to discuss issues and share information.

That ICW set up a list-serve service (IT network including a "chat room") to provide opportunities for members worldwide to discuss issues, share information and make personal contacts. Such a network (or networks) would provide the means for the Standing Committees to reach out to members and for members to have feedback to maintain their interest and stimulate projects; it could also extend the interest and participation of members in advocacy, project development, international friendships, and much more.

N°10 – PROPOSITION DE « LIST-SERVE » POUR LE CIF

Original anglais

Ayant à l'esprit le coût grandissant, en moyens financiers et en ressources administratives, de la communication aujourd'hui, et le développement présent et futur des services qu'offrent les technologies de l'information, la Commission permanente du CIF pour le développement durable demande que le Conseil International des Femmes étudie la mise en place d'un « *list-serve* » et d'un « *espace de tchat'* », afin d'offrir la possibilité aux membres dans le monde entier de discuter des problèmes et de diffuser l'information.

Que le CIF établisse un « *list-serve* » (réseau de technologie de l'information comprenant un « *espace de tchat'* ») offrant la possibilité aux membres dans le monde entier de discuter des problèmes, de diffuser l'information et d'établir des contacts personnels. Ce réseau (ou ces réseaux) permettrait aux Commissions permanentes de joindre les membres et aux membres d'avoir un retour qui soutienne leur intérêt et stimule les projets ; cela pourrait également renforcer l'intérêt et la participation des membres dans la défense et le développement des projets, l'amitié internationale, et plus encore.

No.11 – REVIEW OF THE STRUCTURE AND WORKING METHODS OF ICW-CIF

Original English

Noting the national councils are growing in number and in membership,
Recognising the increasing vitality of the International Council of Women,
Acknowledging that the world today is rapidly changing and recognising our need to respond quickly,
Concerned to increase the effectiveness of the ICW and its role at the global, regional and local levels,

The National Council of Finland calls upon the International Council of Women to undertake a review of its structure and working methods in order to implement a new, effective structure and constitution without delay,

And recommends:

1. An evaluation of its current ways of work, its identity and structure,
2. Developing a process which includes involving the members of national and regional councils in the discussions,
3. Drawing up a proposal for a new structure to provide for revised decision-making processes, including a revised constitution,
4. Redesigning and updating ICW's home pages to meet the information requirements of today and to bring recommendations for consideration at the next ICW Executive Committee Meeting.

N°11 – REFORME DE LA STRUCTURE ET DES METHODES DE TRAVAIL DU ICW-CIF

Original anglais

Remarquant le nombre croissant des Conseils nationaux affiliés au CIF,
Reconnaissant la vitalité grandissante du Conseil International des Femmes,
Reconnaissant que le monde d'aujourd'hui évolue rapidement, et reconnaissant notre besoin de répondre vite à cette évolution,
Désireux d'augmenter l'efficacité du CIF et son rôle aux niveau mondial, régional et local,

Le Conseil National de Finlande appelle le Conseil International des Femmes à entreprendre une réforme de sa structure et de ses méthodes de travail, afin de mettre en place sans délai une structure et une constitution nouvelles et efficaces,

Et recommande :

1. Une évaluation des ses méthodes actuelles de travail, de son identité et de sa structure,
2. Le développement d'un processus permettant la participation des membres des Conseils nationaux et régionaux aux débats,
3. L'élaboration d'une proposition de nouvelle structure offrant de nouveaux processus de prise de décision, y compris une constitution réformée,
4. Une redéfinition et une actualisation des pages Internet du CIF qui répondent aux exigences de l'information aujourd'hui et qui présentent des recommandations à étudier en vue de la réunion du Comité exécutif suivant.